

Femmes (in)visibles dans les archives



Coordination :

Marie-Alice Le Corvec
Magalie Moysan
Lydie Porée



Introduction

Dans *Les femmes ou les silences de l'histoire* (1998), l'historienne Michelle Perrot évoquait « la déficience des traces relatives aux femmes et qui rend si difficile, quoique très différemment selon les époques, leur appréhension dans le temps ». Vingt-cinq ans plus tard, nous proposons qu'un regard soit posé sur le positionnement de notre profession quant à ce constat. Si la profession d'archiviste s'est largement féminisée, qu'en est-il de la place des femmes dans les fonds d'archives ? À la faveur du développement d'une part de la mobilisation sociale et institutionnelle pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes et d'autre part des études de genre, les archivistes ont-elles et ont-ils relevé le défi des sources ? Si oui, de quels outils se sont-elles et ils saisi, quelles actions ont-elles et ils mené à toutes les étapes de la chaîne archivistique (collecte, classement et description, conservation, communication, valorisation) ?

Entretien : la recherche et les fonds d'archives de femmes

Bénédicte Grailles est maîtresse de conférences en archivistique à l'université d'Angers où elle dirige le master Archives.

Peux-tu nous présenter ton parcours ?

Docteure en histoire, conservatrice du patrimoine, j'ai été treize ans en poste en Archives départementales avant de rejoindre l'université d'Angers en 2003 comme maîtresse de conférences en archivistique.

En tant que chercheuse, tu t'intéresses notamment à l'archivistique sociale : pourrais-tu expliquer ce que cela recoupe, et comment tu t'y es intéressée ?

L'archivistique sociale cherche à étudier les interactions entre archives, individu-e et société, à travers l'institution archivistique ou tout autre système de médiation possible. Elle part de l'idée que les archives sont l'une des voies, dans le passé et dans le temps présent, par lesquelles les individu-es et les groupes ressentent, imaginent, expliquent et conçoivent le monde qui les entoure. C'est l'analyse des usages non-historiens des archives et des modalités spontanées d'archivage qui nous ont amenés, à Angers, à concevoir cette approche et à proposer de l'ériger en champ de recherche, invitant ainsi à prêter davantage d'attention à toutes les formes de la vie sociale des archives.

Les fonds d'archives de femmes ne sont pas nouveaux au sein des institutions de conservation. Depuis quand font-ils l'objet d'un travail, voire d'une étude particulière ?

Les femmes sont bien sûr présentes dans les archives, mais j'hésiterais, pour ma part, à dire que la conservation de fonds de femmes est ancienne. D'abord et pour suivre Michelle Perrot, parce que les archives sont « une sédimentation sélective produite par les rapports de force et les systèmes de valeurs ». Elles sont le reflet des déséquilibres liés aux relations de domination dans la société et à l'assignation à des rôles genrés.

Ensuite, l'orientation des collectes d'archives privées dans la plupart des services n'a pas favorisé l'acquisition de fonds de femmes. Les incitations nationales, depuis les années 1950, ont porté sur les archives d'entreprises puis du monde du travail, celles liées à la résistance et aux guerres, les archives d'architectes, celles de personnalités ou de partis politiques, autant de secteurs peu propices au

« Les femmes sont bien sûr présentes dans les archives, mais j'hésiterais, pour ma part, à dire que la conservation de fonds de femmes est ancienne. »



© Carole Renard

recueil d'archives de femmes. Quelques services ont lancé des collectes compensatoires mais ils sont peu nombreux. La grande collecte « Archives de femmes » a été, à l'échelle nationale, peu suivie et peu féconde. Enfin, certains choix opérés dans le traitement des archives ne concourent pas à rendre visibles ces fonds : absence d'indexation permettant de les repérer, intitulés privilégiant le nom du mari ou la catégorisation en fonds de famille, présentation de la productrice plus succincte que celle du producteur dans les fonds de couples, etc.

En revanche, les services ont produit dans les dernières années des dossiers pédagogiques en nombre, plus ponctuellement des monographies, publications diverses ou expositions, principalement sur les conditions de vie et de travail des femmes, parfois sur l'égalité femme-homme, plus rarement sur l'engagement au féminin et le féminisme. La

mise à l'agenda scolaire de ces questions a joué un rôle moteur dans l'émergence de ces thématiques. L'identification de courants de recherche dédiés et l'évolution de la société ont contribué dans un second temps.

Propos recueillis par Marie-Alice Le Corvec

LES FEMMES DANS LES FONDS D'ARCHIVES

Trouver les femmes dans les archives de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Les inégalités sociales entre les sexes sont analysées par les sciences sociales. Mais elles concernent aussi le monde de la recherche et peuvent avoir des effets sur la composition de ses archives. Comment déceler ces mécanismes pour en tenir compte dans nos missions d'archiviste ?

Depuis la fin des années 1970, l'EHESS est un des lieux où les études sur les femmes se sont développées. Mais elle est aussi une institution ayant une histoire qui remonte à la sixième section de l'École pratique des hautes études créée en 1947. Grâce à la mise en place d'une fonction archives dès 1976 et notamment à Brigitte Mazon qui en a assuré la charge durant quatre décennies, elle est à la tête d'un riche patrimoine archivistique, conservé pour l'essentiel en interne, aux Archives nationales et à l'Humathèque-Condorcet. Le service des archives de l'EHESS a pour fonction de l'enrichir par une meilleure gestion de l'information et de nouvelles collectes, et d'en faciliter la mise en accès. Dans l'exercice de ces missions, la question de la visibilité des femmes se pose, tant le poids des hommes ayant le plus souvent dirigé ou symbolisé l'EHESS peut laisser dans l'ombre le rôle essentiel tenu par des femmes dans son fonctionnement. Pour mesurer ces biais potentiels et réfléchir à nos stratégies de collecte, de traitement et de valorisation, une analyse des fonds est en voie d'élaboration. En voici quelques-uns des premiers résultats et enseignements, provisoires à ce stade.

Parmi les archives collectées à l'EHESS, on compte quelques cent-trente-quatre fonds de chercheurs et chercheuses. Du fait du statut juridique complexe de ces fonds associés à une fonction fortement individualisée, leur collecte procède moins d'une obligation de versement que de facteurs plus aléatoires déterminant leur sélection. Or, 27 % d'entre eux ont été produits par des chercheuses. Puisqu'ils sont généralement collectés au crépuscule de la carrière voire après le décès des individus, cette part minoritaire traduit un passé de forte sous-représentation féminine dans cette profession. D'après l'inventaire des dossiers de carrière d'anciens chercheurs et chercheuses de l'EHESS, la part des femmes dans les effectifs de cette population était même moindre : environ 17 %. Mais les fonds de chercheuses se distinguent surtout par leur volumétrie réduite : sept mètres linéaires en moyenne contre seize pour les fonds de chercheurs. Ceci tient probablement au fait que les archives de chercheuses ont souvent été prélevées dans les locaux de l'EHESS, par exemple face à l'urgence d'un déménagement. À l'inverse, il est arrivé plus souvent que les archives de chercheurs soient collectées sur plusieurs sites dont leurs domiciles dans une intention plus délibérée de patrimonialisation. Il est significatif que parmi les quelques fonds de chercheuses collectés aux domiciles, plusieurs l'ont été lors de la remise des archives d'un conjoint chercheur. Les positions souvent moins élevées des chercheuses dans les hiérarchies

académiques génèrent peut-être des formes d'auto-censure impliquant d'aller davantage au-devant des sollicitations de collecte pour les provoquer.

Mais les archives de l'EHESS s'étendent au-delà. Elles incluent celles des centres de recherche qui ont été presque systématiquement récolées. Ceci a permis de retrouver entre autres la trace des activités de chercheuses et chercheurs moins connus, parmi lesquels 40 % sont des femmes. Enfin, les archives des ins-



tances et services administratifs aident à mettre en perspective les savoirs produits à l'aune du contexte institutionnel de la recherche. Leur traitement et leur valorisation rendent visible un écosystème plus divers socialement et des personnels, souvent des femmes, ayant un rôle pivot dans l'établissement. Une collection, consultable en ligne, de photographies prises par un administratif, Grigor Pop, lors d'événements et réceptions en 1986-1987 offre une représentation plurielle de cet environnement professionnel.

Photographie prise lors d'une réception en l'honneur de René Marzocchi le 12 décembre 1986
© Archives de l'École des hautes études en sciences sociales, collection Grigor Pop, 152 EHE 483



Nicolas Azam

Archiviste en charge des collectes et des traitements EHESS

Incarcération mère-enfant : quelles sources pour ces maternités dans l'ombre ?

La présence d'enfants incarcérés avec leur mère est loin d'être anecdotique en France. En 2019, soixante-sept accouchements ont eu lieu en prison¹. Au 1^{er} juillet de la même année, trente enfants vivaient avec leur mère en cellule². Comment mener une collecte pertinente pour documenter au mieux ces situations ?

La loi encadre l'incarcération mère-enfant et prévoit l'existence d'infrastructures dédiées. Le centre pénitentiaire pour femmes de Rennes possède une nurse-rie qui accueille cinq femmes, enceintes ou mères de jeunes enfants³. Depuis 1946, ces enfants peuvent rester auprès de leur mère jusqu'à l'âge de dix-huit mois (avec possibilité de dérogation à deux ans⁴). Passé cet âge et durant les douze mois qui suivent leur départ, ils sont autorisés à revenir pour de courts séjours en cellule. Les femmes peuvent aussi recevoir la visite de leur partenaire et de leur(s) enfant(s) pendant un ou deux jours au sein d'unités de vie familiale (UVF), sans la présence de personnel pénitentiaire. Ces petits appartements existent depuis 2003 à Rennes. Les relations sexuelles sont autorisées dans les UVF et de nouvelles grossesses peuvent survenir.

Si l'on s'en tient à la production documentaire des établissements pénitentiaires, cette réalité est peu visible. Le tableau de tri publié en 2007 ne contient aucune occurrence des mots « grossesse », « accouchement » ou « maternité », une occurrence du mot « famille » et deux occurrences du mot « enfants ». On y évoque notamment les dossiers médicaux d'enfants jusqu'en 1994, puisqu'avant cette date, l'administration pénitentiaire possédait son propre système de santé. Les établissements produisaient alors des documents relatifs aux naissances et au suivi médical et paramédical des mères et des enfants⁵. Aujourd'hui, on trouve quelques informations dans les dossiers individuels des mères, registres d'écrou ou cahiers de consignes, mais il n'existe aucun document dédié à leur suivi spécifique au sein de la prison. Il faut alors penser la collecte auprès d'autres services producteurs : à partir de 1995, le suivi médical des mères et des enfants est confié au centre hospitalier universitaire de Rennes et le suivi paramédical à l'un des centres départementaux d'action sociale.

Pour sortir des archives administratives ou médicales parfois arides, la piste des archives privées est à explorer : on pourrait accéder, par exemple, au témoignage

d'anciennes détenues par le biais d'associations qui interviennent en prison, accompagnent les mères et les familles. Signalons aussi les fonds de périodiques, qui renferment des trésors : aux AD35, nous avons redécouvert la revue *Pénélope*⁶. Entièrement conçue (textes et illustrations) par les détenues de Rennes, publiée entre 1979 et 1984, elle contient de très nombreux témoignages et récits de vie. Le thème de la maternité et de la séparation mère-enfant(s) est souvent abordé. Les femmes s'y expriment très librement, communiquant sur les émotions qui les traversent. Tendre vers une collecte qualitative pour documenter l'incarcération mère-enfant nécessite donc de renouer avec les principes de la macro-évaluation et d'adopter une approche fonctionnelle, afin de donner à voir des archives plus intimes, supports d'une parole directe encore trop rare.



Mathilde Pintault

Archiviste responsable de collecte et chargée de mission archivage électronique
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Service la-Jeuneau

A: infirmerie
B: sage-femme
C: CFP

écart du 21 au 22 juin 1965

	Mesdames	Rovira	Merlin
1 ^{ère} Roude	21 N. 30	B C A.	
2 ^{ème} Roude	—		
3 ^{ème} Roude	4 N.	A B C	

Laisser la porte de communication ouverte
à 1^{ère} infir.

Surveiller Tactio. C. 4 infir.
Rocher " 8^{ème} phase.
Eliebaud " 10 " "

21⁴ Donner le biberon au bébé Julien ch. 13
22⁴ " " " " " 14

Reveiller Rocher et Perrin à 5^h les descendre
vers 5^h 45 au poste

6^h 15 Sonner la cloche
Allumer et éteindre le chemin de ronde

à 14^h 30 Nous avons fait appel à 4^{ème} infir. pour donner. Soignée Olivier à 5^h 45 par Pintault
Vu: le Directeur Vu: la chef

Extrait d'un cahier de consignes de surveillantes de nuit - versement 3699W
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine © AD35

1. Ministère de la Justice, *Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques*, n° 51, juin 2020.

2. ANELLI Laure, *Baby-blues carcéral*, Observatoire international des prisons - section France, 14 mars 2020.

3. Actuellement en travaux, elle devrait rouvrir en 2024.

4. Avant 1946, un enfant pouvait rester en détention jusqu'à l'âge de 4 ans.

5. Aux AD35 : 6Y 32 Registre des naissances à l'hospice de Rennes des enfants de détenues (1851-1863) et 1345W 35 Registre d'infirmerie et de maternité (1947-1952). On trouve aussi des informations sur les naissances dans les fonds des hôpitaux et de l'assistance publique : 2 H-DEPOT 1 Q 49 Registre des enfants trouvés, dont enfants nés en prison, recueillis à l'hospice (1^{er} février 1826-31 janvier 1855) et 3X 88 et 89 Assistance aux enfants de détenus nés entre 1842 et 1889 : correspondance (1848-1900).

6. Aux AD35 : 2PER 3373.

Un jukebox pour les femmes des chantiers navals de la Seyne-sur-Mer

Huit-mille heures d'enquêtes orales sont accessibles à la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme (MMSH) à Aix-en-Provence. Ces fonds ont été enregistrés dans le cadre de projets scientifiques ou culturels¹. Ainsi, l'association Histoire & patrimoine seynois a fait don de soixante-seize entretiens, une histoire orale de la ville de la Seyne-sur-Mer et de ses chantiers navals racontée par quarante-sept femmes au début des années 2000, soit un peu plus de dix ans après la fin des chantiers. Un monde d'hommes avant tout, tant du côté des ouvriers que des décideurs. Les récits de ces femmes offrent l'occasion à l'auditeur·rice d'inverser son regard au prisme de leur mémoire².

1. En savoir plus : [https://doi.org/10.4000/geolinguistique.2151].

2. Instrument de recherche : [http://calames.abes.fr/pub/ms/Calames-20240118174926551].

Vingt ans plus tard, trois comédiennes de la Compagnie Badass Fracasse, en quête d'archives de femmes ouvrières, sont émues par ces voix. La salle de spectacle devient un lieu d'écoute pour y faire résonner ces archives et elles imaginent un principe de jukebox humain : le public peut choisir lui-même d'écouter telle ou telle archive sur une liste distribuée au début du spectacle.

Le cri du numéro d'inventaire fuse comme lors d'une partie de loto. Il résonne dans la salle et met en marche le jukebox : les actrices jouent l'extrait de l'entretien demandé devant un public silencieux, comme on pourrait l'être dans un lieu d'étude. Avec la performance immersive de *Jukebox-sur-Mer*, résonnent les voix des femmes de la Seyne-sur-Mer ; à travers leur histoire, elles confirment le rôle des archives sonores dans la préservation et la mise en avant des témoignages des anonymes

oubliés du récit historique conventionnel. Regardez *Jukebox-sur-Mer* : [https://archive.org/details/jukebox-sur-mer].



Véronique Ginouvès
Ingénieure de recherche
et Responsable des archives
Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme



Émilie Groshens
Archiviste
Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme

Les archives de Flandre : des comtesses médiévales aux réfugiées d'aujourd'hui

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Centre de la Mémoire Urbaine d'Agglomération – Archives de Dunkerque a collecté les témoignages de dix femmes sur leur appréciation de la situation des femmes en 2023 et les évolutions qu'elles perçoivent. Ce recueil de témoignages réaffirme notre intérêt porté à la part des femmes dans l'histoire dunkerquoise. En 2010, notre sujet des Journées du Patrimoine était « Être femme à Dunkerque », évoquant celles qui ont marqué l'histoire locale. L'exposition a permis de révéler les parcours de personnalités marquantes et de souligner combien la prééminence masculine dépend d'elles et de leur travail. L'éveil des consciences sur la question de la sous-représentation des femmes dans l'Histoire a stimulé l'ambition d'une collecte « matrimoniale » : comment documenter le matrimoine pour rendre les femmes non plus objet, mais bien sujets de l'Histoire ? Ces dix entretiens sont diffusés sur notre site internet via une page consacrée au matrimoine sous l'intitulé « Femme, ici et maintenant ». Cette initiative ouvre la voie d'une collecte que nous souhaitons élargir dans les années à venir pour que la constitution de notre mémoire ne se fasse pas sans la parole de celles qui sont encore trop peu habituées à l'avoir.

En 2023, le CMUA a ainsi collecté deux-mille-cent documents d'archives numériques auprès de l'association Refugee Women's Centre qui soutient les femmes et leurs familles présentes dans des camps informels sur le territoire dunkerquois.



En février 2019, l'équipe bénévole du Refugee Women's Centre prépare à l'entrepôt situé à Calais des sacs qui seront distribués aux femmes l'après-midi © Refugee Women's Centre



Cécile Garbé
E-Archiviste
Communauté urbaine de Dunkerque

Cécile Rivière
Chargée de conservation et restauration
Communauté urbaine de Dunkerque

William Maufroy
Directeur du Centre de la mémoire
urbaine d'agglomération de Dunkerque

Clotilde Amagat
Chargée de la politique de collecte
et de la classement
Communauté urbaine de Dunkerque

L'INA consigne le vécu de l'avortement clandestin

Pendant que l'inscription de l'IVG dans la Constitution, prévue en mars 2024, suscite encore des affrontements techniques ou idéologiques, l'INA s'apprête à recueillir soixante-cinq témoignages filmés sur le vécu et les pratiques de l'avortement clandestin en Métropole et en Outre-mer. Cette nouvelle collecte patrimoniale sera mise en ligne en 2025, rejoignant les Grands entretiens de l'INA déjà accessibles sur un portail dédié.

L'opération porte un nom : « Il suffit d'écouter les femmes. » En prenant au mot l'argument que la ministre Simone Veil asséna en 1974 devant une Assemblée nationale hostile, cette opération souhaite combler à sa manière une lacune essentielle : a-t-on vraiment *écouté les femmes* qui ont avorté clandestinement avant la Loi Veil ? Sait-on ce qu'elles ont enduré ? Sait-on vraiment *comment* elles avortaient, *combien* cela coûtait, *qui* les aidait, etc. Souvent racontée sous l'angle militant ou législatif, l'histoire de l'avortement clandestin s'est encore peu écrite avec ses actrices et acteurs du quotidien (avortées, avorteuses, médecins, maris, intermédiaires, policiers, magistrats, etc.).

« La loi Veil voit peu à peu disparaître la génération de femmes qu'elle a littéralement sauvées. Le temps presse, mais certaines femmes sont encore là pour témoigner. »

Pour son cinquantième anniversaire en 2025, la loi Veil voit peu à peu disparaître la génération de femmes qu'elle a littéralement sauvées. Le temps presse, mais certaines femmes sont encore là pour témoigner de l'époque où l'avortement était puni. Il y avait quelque chose de vertigineux à les laisser partir sans qu'elles puissent transmettre leurs récits. Aux quatre coins de la Métropole et dans les Outre-mer, c'est de leur témoignage que s'impose l'importance de cette loi. Le conflit sourd entre le corps qui veut et l'esprit qui ne peut pas, la quête effrénée et solitaire d'une solution, la honte et la peur d'être dénoncée, la fièvre et la peur de mourir, la table de cuisine, la douleur ou le soulagement, et la page qu'il faut tourner. L'INA veut sauvegarder cette vie clandestine pour faire jaillir ce qui peut paraître comme une évidence aujourd'hui en France : le droit à disposer de son corps, la maîtrise de la fécondité, la joie d'attendre un enfant désiré.

Entamé en janvier 2022 sous la houlette de l'historienne Bibia Pavard et d'un comité scientifique transdisciplinaire, ce projet mémoriel a nécessité un appel à témoins national, ainsi qu'un fourmillant travail d'enquête. À l'heure actuelle, trois-cent personnes sont prêtes à être filmées comme les derniers témoins d'une histoire millénaire : celle du bricolage généralisé, tant dans sa dimension aventureuse que risquée, traumatisante ou fatale. Ce vécu obsédant, angoissé, douloureux, dangereux, libérateur ou traumatique n'a jamais été enregistré dans ces proportions inédites. Si elle vise à constituer un corpus de documents audiovisuels représentatifs de la diversité des expériences vécues, la collecte de soixante-cinq témoignages filmés ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle veut refléter une époque, la diversité sociale et géographique des manœuvres abortives, la participation des femmes ordinaires à la lutte pour le droit d'avorter, le vécu des maris ou des enfants, mais aussi

la singularité de chaque destin pris dans ce carcan socio-historique.

Avec une volonté assumée de réhabilitation, l'INA veut faire entrer la parole rare de ces héroïnes et héros sans médaille dans la grande histoire de la sexualité, de la famille, de la parentalité. Et contribuer, par la puissance de la parole directe, à faire parler l'empreinte sanglante de l'État, de l'Église, de l'Ordre des Médecins et de la morale sur le corps des Françaises. L'année 1975, en même temps que la loi Veil, a aussi vu naître l'INA. Avec 2025 en ligne de mire, ce clin d'œil de l'histoire donne à l'Institut une occasion forte et symbolique de se saisir de sa mission de service public : sauvegarder un vécu et des savoirs menacés d'oubli, faire connaître des pratiques transmises entre femmes. Et créer l'archive de demain.



Isabelle Foucrier

Productrice

Institut national de l'audiovisuel



Paysanne interviewée dans sa cuisine sur les effets de la télévision dans sa vie quotidienne © René Blanchard / INA

La collecte d'archives orales de femmes, pour un récit historique moins exclu

À l'échelle nationale, les collectes d'archives orales de femmes sont peu nombreuses. Elles sont majoritairement conservées au sein de lieux spécialisés dans la collecte et la sauvegarde des archives orales et audiovisuelles de femmes et du féminisme, comme le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir.

L'archiviste peut être acteur-riche du processus de constitution de ces corpus oraux : en collectant et valorisant des enregistrements existants ou en recueillant de nouveaux témoignages à l'instar de Florence Levert et Karine Le Petit (*Femmes de marins, compagnes de pêche*). Notons qu'une méthode rigoureuse de collecte n'exclut pas l'influence de l'enquêteur-riche sur le récit, via le processus de remémoration (concept développé par Florence Descamps). Au cours de l'effort de

ressouvenance, il-elle peut être amené-e à guider la narration, par des éléments chronologiques par exemple. L'enquête orale *Être femme et immigrée à l'époque de la construction navale à la Seyne-sur-Mer*, réalisée par l'association Patrimoine seynois, démontre ainsi que plus le lien qui unit l'enquêteur-riche à l'enquêtée est empreint de confiance et de compréhension, plus celle-ci se livre. La sensibilité de l'enquêteur-riche aux difficultés que peuvent rencontrer les femmes à s'ex-

primer sur leur propre vécu, joue un rôle important dans la libération de la parole. L'étude du corpus seynois révèle aussi que peu de témoignages masculins abordent l'univers du travail tandis que les femmes s'expriment sur la sphère privée. La parole masculine complète les sources écrites du chantier naval tandis que celle féminine aborde des sujets inexplorés. D'où l'importance d'interroger les femmes sur leur histoire et en grand nombre, afin de croiser les récits, de tenter d'atteindre une forme d'objectivité historique et de faire ressortir « l'ordinaire » qui semble parfois si futile aux yeux des enquêtées.



Carole Houzé
Archiviste
Archives de Nantes

DÉCRIRE ET ENRICHIR POUR VISIBILISER LES FEMMES

Intégrer le genre dans les données

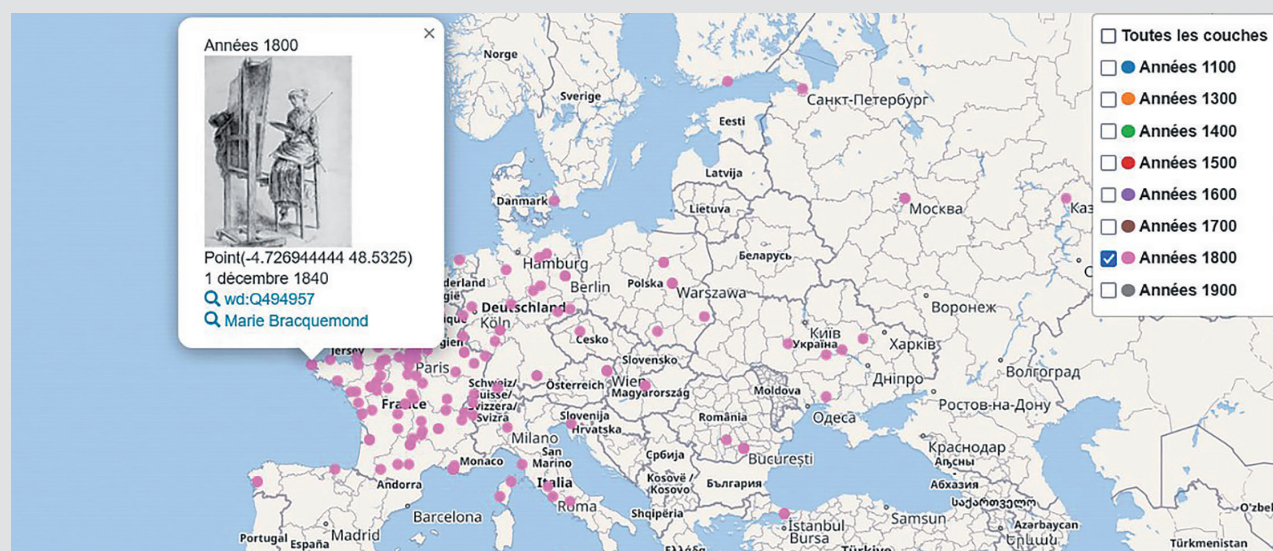
Si Eugénie N. ou Anne d'A. figurent dans les archives, rien n'indique que ce sont des femmes. Nos inventaires et nos index sont plein d'implicites à faire parler. France Archives compte par exemple environ mille-six-cents femmes dans son référentiel Personnes physiques, soit moins de 9 % des quelque dix-neuf-mille-cinq-cents individus. Les données archivistiques n'étant qu'exceptionnellement genrées, ces statistiques ne sont réalisables qu'en croisant la requête avec des référentiels extérieurs (lien : <https://ouvaton.link/78P0XR>). Enrichir nos inventaires et index pour y révéler l'implicite est néanmoins à portée de tableurs.

Ajouter un champ *sexe* à des données nominatives sérielles peut s'effectuer en masse en s'appuyant sur les prénoms, les qualificatifs (femme X, veuve X) ou les fonctions (suffixe des métiers, titre, etc.) des individus. Cette technique a été utilisée sur un index de série B d'archives départementales. 95 % des dix-sept-mille individus ont pu être genrés en masse, faisant apparaître plus de 25 % de femmes (lien : <https://ouvaton.link/oM7wK5>). Pour les personnes ayant une petite notoriété, des outils comme OpenRefine permettent de lier des données à des référentiels du web sémantique, afin d'y récupérer automatiquement des informations structurées (sexe, profession, etc.).



Maïwenn Bourdic
Archiviste et data-loveuse
patrimoine-et-numerique.fr

Lieux de naissance de femmes
du XIX^e siècle indexés dans
FranceArchives
© Wikidata, libre de droits



Repérer les femmes trans' dans l'histoire du sida

Chez AIDES, la volonté d'identifier les traces d'une population marginalisée a nécessité un travail de recontextualisation qui interroge le rôle de l'archivistique dans le processus d'invisibilisation.

Dans le cadre de mon métier d'archiviste chez AIDES, association de lutte contre le VIH/sida créée en 1984, je participe actuellement à l'organisation d'une nouvelle politique d'archivage. À l'aube des quarante ans de l'association, cette politique s'est d'ores et déjà concrétisée par l'adoption d'une nouvelle fiche de poste incluant la transmission intracommunautaire de notre histoire. Pour mener à bien cette mission, il me semblait nécessaire d'identifier les documents potentiellement mobilisables. Dans mon travail d'inventaire/récolement, j'ai inclus l'identification systématique des documents d'archives directement liés aux publics cibles de l'association. Parmi les populations statistiquement les plus exposées au VIH/sida, se trouvent notamment les femmes trans, c'est-à-dire les personnes engagées dans un processus de transition sociale et/ou biologique du masculin vers le féminin.

Dans un premier temps, j'ai cru constater l'absence des femmes trans dans les archives de AIDES. Une observation superficielle des fonds laisserait penser qu'elles ne font pas partie de l'histoire de l'association. L'erreur était d'analyser les archives à partir d'un regard beaucoup trop contemporain, notamment dans les choix de vocabulaire. Il apparaissait nécessaire de procéder à un recadrage socio-historique : comment nommait-on communément les femmes trans dans les années 1980 et 1990 ? Dans quelles catégories de population étaient-elles autrefois incluses ? Quelles étaient les réalités des vies trans, en France, avant les années 2000 ? J'ai mené l'enquête à partir de publications, universitaires ou non, et de témoignages personnels.

Grâce à ce travail, j'ai, pour le moment, identifié sept boîtes contenant des traces d'histoire transféminine. J'ai constaté la difficile distinction entre histoire trans et histoire de l'homosexualité. De fait, il me semble artificiel de totalement séparer ces deux thématiques. Plusieurs archives conservées par AIDES présentent les femmes trans comme un groupe spécifique d'homosexuels masculins, évoluant principalement dans le milieu de la prostitution. Dans un document daté du milieu des années 1990, les femmes trans sont

catégorisées comme « prostitués masculins féminisés à prestations hétérosexuelles ». Ledit document distingue « les jeunes hommes (travestis), parfois hormônés, ayant des relations vénales sans pénétration avec des hommes hétérosexuels », et les « jeunes hommes (transsexuels) émasculés ayant des relations vénales complètes avec des hommes hétérosexuels ». Une recherche-action publiée en 1993 indique que le refus d'embaucher les personnes trans constituerait la principale sanction sociale d'un parcours de transition de genre du masculin vers le féminin : « la population [trans] est marginale, et ne fait pas l'objet de plans et projets de la part des élus pour la réinsertion sociale. Marginalisée car différente, cette population pour survivre, pratique une profession semi-clandestine, la prostitution » (*Le Volontaire* n° 10, 1993). Cette analyse est corroborée par les témoignages d'anciens militants de AIDES toujours en activité.

« Une observation superficielle des fonds laisserait penser que [les femmes trans] ne font pas partie de l'histoire de l'association. L'erreur était d'analyser les archives à partir d'un regard beaucoup trop contemporain, notamment dans les choix de vocabulaire. »

Dans ces conditions, se pose la question de la description archivistique, de l'indexation et du vocabulaire utilisé par l'archiviste. De fait, sans l'acquisition d'un savoir tant universitaire que communautaire, il m'aurait été impossible d'entamer ce long travail d'identification de sources relatives à l'histoire transféminine. Celui-ci a permis la réalisation d'un article de presse dédié aux femmes trans (*Remaides* n° 122, 2022), et devrait très prochainement permettre la communication des documents à deux chercheurs en sciences humaines et sociales. *In fine*, à partir de cet exemple, on peut mesurer la potentielle responsabilité de l'archiviste dans les processus d'invisibilisation, ou, au contraire, de (re)connaissance d'un pan ultraminoritaire de la population.



Morgane Vanehuin
Archiviste aux Archives associatives et militantes
AIDES

Archives et Wikipédia, réponse à l'invisibilisation des femmes

L'invisibilisation des femmes dans l'histoire ayant restreint les sources existantes, les contributeurs rencontrent des difficultés pour créer ou enrichir un article : dans la presse, en 2023, seuls 20 % des articles concernaient les femmes.

Ainsi, il est nécessaire que les services d'archives prennent conscience de l'importance du sujet. Bien qu'encore trop peu nombreuses, ces sources fournissent des informations nouvelles et illustrent les articles existants. Les services d'archives peuvent alors visibiliser les femmes en faisant ce qu'ils ont toujours fait : communiquer des archives à des publics.

L'association Ateliers femmes et féminisme a pour objectif la visibilité et la valorisation des femmes sur Wikipédia. Anne Baumstimmer, sa présidente, a développé un partenariat avec le Musée d'Histoire de Nantes-Château des Ducs de Bretagne qui, lors de la Nantes Digital Week et des Journées du

Patrimoine et du Matrimoine, propose des dossiers documentaires portant sur la participation des femmes à l'histoire en lien avec ses collections. Le Master Archives de l'université d'Angers et le Centre des Archives du Féminisme souhaitent également proposer un atelier de contribution aux étudiants de master à partir de la rentrée prochaine.



Jeanne Blanconnier
Responsable des Archives
municipales de Couëron



Flyer de l'association © LesAffs

Un Edit-a-thon pour réduire le biais de genre organisé aux Archives nationales

Dans le cadre des dix ans du site de Pierrefitte-sur-Seine, les Archives nationales ont organisé un Edit-a-thon (journée contributive sur les projets Wikimedia) le 16 septembre 2023.

Organisé avec Wikimedia France, l'association les Sans PagEs (projet de la version francophone de Wikipédia lancé en 2016, dont le but est de lutter contre les déséquilibres de genre sur les articles de l'encyclopédie), et des communes du territoire de Plaine Commune, en Seine-Saint-Denis, cet événement a réuni dix-neuf contributeurs.

Pendant la journée, l'accent a été mis sur la création de notices de femmes qui ont fait l'Histoire de Plaine Commune et qui ne disposaient pas encore de contenu dédié sur la plateforme. Des images d'archives avaient été mises en ligne sur Wikimedia Commons en amont afin de servir de sources ou d'illustrations.

Au total, plus de quatre-vingt articles ont été enrichis et dix-neuf ont été créés. Parmi lesquels Jacqueline Quatremaire, militante et résistante communiste, morte en déportation à Auschwitz, ou de Renée Lehut, infirmière et maire de La Courneuve de 1947 à 1953. Ce type d'opération collaborative fait vivre de manière très concrète ce partenariat et vise à combler le fossé et le biais de genre sur les projets Wikimedia. Pour en savoir plus sur l'événement : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Editathon_des_Archives_nationales_de_France_16_septembre_2023].



Pauline Berni
Responsable des médias sociaux
Archives nationales de France



Edit-a-thon des Archives nationales de France organisé sur le site de Pierrefitte-sur-Seine © Pauline Berni/Archives nationales de France

DES INITIATIVES POUR PRÉSERVER ET FAIRE VIVRE LES ARCHIVES

Aux ARCL, quarante ans de visibilité lesbienne

Les Archives, Recherches, Cultures LesbienNES sont créées en 1983 à l'initiative de cinq militantes dont l'historienne Claudie Lesselier et l'anthropologue Nicole-Claude Mathieu.

Issues du mouvement des lesbiennes radicales, elles conçoivent leurs archives comme « des documents de toute nature concernant [le] lesbianisme, notre situation de lesbiennes, notre histoire, nos créations et nos luttes ». Les matériaux sont rassemblés par des collectes actives et des dons personnels et associatifs. Dans la lettre d'inauguration, les archives sont décrites comme vivantes puisqu'elles participent à la diffusion d'informations, d'échanges, de débats. Plus encore, les archives sont revendiquées comme un lieu (physique et symbolique) de lutte qui « contribue au développement du mouvement lesbien indépendant ». Les collectifs de militantes se sont depuis renouvelés, enrichis d'autres visions et fonctionnements, en gardant comme objectif la visibilité et l'accessibilité des fonds.

Archiver pour vivre

La lutte contre l'invisibilisation est intégrée aux pratiques des ARCL. Toutefois, nous privilégions la notion positive de « visibilité » qui passe par des permanences, accueils de chercheuses (autonomes ou universitaires) et d'artistes, expositions dans des institutions, des festivals et des interventions ou organisations de colloques. Dans la pratique quotidienne de l'archive, les permanences d'accueil jouent un rôle considérable dans cette visibilité. Chaque année, environ 300 personnes se rendent aux ARCL. Une majorité d'entre elles est étudiante et produit des travaux à partir des documents conservés aux archives, qu'elles ne trouvent pas dans les bibliothèques universitaires ou les centres d'archives institutionnels. En ce sens, nos 250 mètres linéaires d'archives constituent un relais indispensable à la production de savoirs historiques, mémoriels et politiques portant sur les existences et luttes lesbiennes. Ces dernières années, les militantes répondent à un engouement renouvelé des publics LGBTQIA+ pour leurs mémoires qui se questionnent sur l'existence même de l'archivage communautaire, de la conservation des mémoires et des luttes.

Des techniques archivistiques au service de la visibilité

Depuis juillet 2023, une nouvelle dynamique se met en place aux ARCL, encouragée par l'arrivée de professionnelles du secteur archivistique. Des inventaires avaient déjà été réalisés par les bénévoles et des lectrices, sans règles particulières. Le récolement en cours va constituer un instrument de recherche unitaire, en permettant la correspondance avec les anciens inventaires. Pouvoir consulter les documents sans dépendre des mémoires individuelles de chacune est une avancée dans la transmission de nos archives. On observe actuellement que le récolement est l'occasion de (re)découvertes, de récits sur nos vies, nos actions, nos amours, nos mort-e-s. Ainsi, le récolement permettant la transmission est l'occasion d'un moment de partage. On dépasse un geste technique



Local d'archives des ARCL
© Yael Eched

pour entrer dans une dimension sensible. Le récolement permet aussi de remettre au centre des individus et leurs histoires. Les ARCL ont souvent eu une logique thématique, constituant des boîtes en fonction des sujets des archives. On bascule aujourd'hui dans une approche de provenance et respect des fonds : les cases « producteur-ice » et « donateur-ice » du tableau de récolement indiquent l'origine du fonds. Par ce simple fait, les trajectoires de ces personnes sont visibilisées. Cette action n'est pas anodine car les femmes et lesbiennes s'effacent parfois d'elles-mêmes : par un sentiment de manque de légitimité, mais aussi du fait que les archives féministes sont souvent collectives, rédigées sous pseudo, ou non signées. Dans le même temps, la constitution de fonds collectifs est une démarche politique qui ne constitue pas toujours un effacement.

La conservation, enjeu majeur pour le maintien de nos histoires

La constitution d'un fonds d'archives lesbiennes témoigne d'une volonté de préserver leur(s) histoire(s). Le lieu maintient un principe fondamental : archives = vie. L'association est également sollicitée pour des interventions et des expositions et nous travaillons sur notre propre autoarchivage, remettant nos trajectoires au centre de notre histoire collective. La préservation des collections combinée aux actions de valorisation met en évidence une multitude de récits lesbiens, féministes et queer.

Yael Eched, Michèle Larrouy, Mathilde Petit, Doris Varichon
Militantes de l'association ARCL

Préserver la mémoire militante du féminisme

Christine Bard est professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Angers, spécialiste de l'histoire des féminismes et présidente de l'association Archives du féminisme.

Christine Bard, vous êtes à l'origine de la création de l'association Archives du féminisme en 2000. À quels besoins l'association souhaitait-elle répondre, et quels objectifs s'était-elle donnée ?

L'association est née d'un échange entre Annie Metz, alors directrice de la Bibliothèque Marguerite Durand (BMD, à Paris), et moi-même, familière de cette bibliothèque conservant des archives féministes qui avaient nourri ma thèse. La bibliothèque (ayant un statut de bibliothèque municipale patrimoniale) était saturée et souffrait également d'un manque chronique de moyens humains et financiers. La bibliothèque devait refuser des dons d'archives. À l'époque, les Archives nationales s'intéressaient peu aux mouvements féministes. De mon côté, j'avais été sensibilisée aux enjeux de préservation d'archives privées dès les années 1980, quand les syndicats avaient pris en main cette question. En Belgique, l'initiative du CARHIF pouvait servir de modèle. Je connaissais également les archives lesbiennes (ARCL) ou le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir qui témoignaient d'un effort d'auto-organisation. Grâce à mon statut d'enseignante-chercheuse à l'Université d'Angers et membre junior de l'IUF, j'ai été en mesure d'organiser un collectif, Archives du féminisme, association loi 1901 qui compte entre cent-cinquante et deux-cents membres.

Nos objectifs : assurer la création d'un nouveau lieu d'archives fonctionnant bien, de façon sûre et professionnelle, sensibiliser les milieux féministes à la préservation des archives et à la nécessité, tôt ou tard, de les déposer ou de les donner, valoriser ces archives et stimuler la recherche, collecter des fonds, préserver la mémoire militante. Nous avons aussi voulu faire de l'association un réseau de structures spécialisées : la BMD, le CAF, la BDIC de Nanterre (devenue La Contemporaine), puis se sont ajoutés le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir et le Centre de documentation du Planning familial.

L'association travaille étroitement avec le Centre des archives du féminisme et l'université d'Angers. Comment fonctionne l'articulation et quels sont les rôles et missions de chaque entité ?

En 2000, nous cherchions une solution pour pouvoir accepter des fonds d'archives exceptionnels : deux fonds « revenus de Moscou » : Cécile Brunshvicg et le Conseil national des femmes françaises. À la Bibliothèque universitaire d'Angers, sur le site de Belle-Beille, il a été possible de créer un Centre des archives du féminisme (CAF). L'association et l'université sont liées par une convention ; un comité de suivi nous réunit, ainsi que diverses activités collaboratives. Le Centre n'aurait pu exister sans le Master Archives. Ce système a bien fonctionné. Ce sont des étudiantes et étudiants qui classent la plupart des fonds d'archives.

Il y en a aujourd'hui plus de quatre-vingt, arrivés au rythme de quatre à cinq par an. Il y avait aussi, à Angers, une logique de lien avec la recherche, avec le laboratoire d'histoire où le féminisme existait comme thématique : des colloques et des journées d'études ont eu lieu pour valoriser l'existence des archives féministes dans l'université. L'association oriente des archives vers le CAF ; mais de plus en plus, des contacts directs (auprès de la responsable, France Chabod, ou de Damien Hamard, docteur en archivistique et directeur adjoint de la BU) se font sans passer par l'association.

Comment l'association repère-t-elle les fonds à collecter ? Comment les valorise-t-elle ?

En conseil d'administration, nous discutons « collecte active », en ciblant des associations en fin de vie ou des militantes en particulier. Pour l'essentiel, nous faisons de la collecte passive car l'association a vite été connue et reconnue. Notre site, avec sa fiche « Je veux donner mes archives, comment faire ? », est à cet égard très utile. Nous avons également mené une réflexion sur l'accompagnement et les conseils auprès des donatrices. « Angers » prend les gros fonds complexes à classer. Nous trouvons aussi que, quand c'est possible, une solution locale doit être trouvée pour ne pas priver une région, une ville de son patrimoine archivistique féministe. L'association a aussi pris l'initiative d'une collection, « Témoigner pour le féminisme ». Ce sont des récits de vie de féministes filmés et consultables pour la recherche.

Pour la valorisation, c'est essentiel. Il faut donner envie aux donatrices, leur montrer que leurs archives seront vivantes, utilisées, citées, exposées... MUSEA, musée virtuel que j'ai créé en 2004 à l'université d'Angers avec un collectif d'historiennes et d'historiens, accueille des expositions sur l'histoire des femmes, notamment sur les féminismes. Des expositions physiques ont été faites à la BU d'Angers. Le musée des féminismes, en projet, qui devrait ouvrir en 2027, fera une place aux archives dans son parcours permanent et ses expositions temporaires. Ce sera visible dès la première exposition (novembre 2024-mai 2025), « Les femmes sont dans la rue ! » Le musée va renforcer le statut du CAF puisqu'il va s'adosser à un ensemble reconnu comme « collection d'excellence ». Nous avons l'ambition de devenir un jour « musée de France ». La valorisation par la publication a également été privilégiée. En 2006, j'ai créé la collection Archives



Christine Bard © Clara Toubeaux

du féminisme aux Presses universitaires de Rennes. On y a publié le *Guide des archives du féminisme*, puis des thèses, des livres individuels ou collectifs, d'abord sur les féminismes en France, puis sur les féminismes au-delà des frontières : plus d'une trentaine d'ouvrages. N'oublions pas le bulletin de l'association : annuel, il rend visible un effort collectif intense.

De votre point de vue, comment les archivistes peuvent contribuer à rendre les archives des féminismes plus visibles ?

« Faire vivre les archives c'est créer des liens avec la recherche pour que des masters et des doctorats puissent être réalisés sur des sources nouvelles. L'association Archives du féminisme a un savoir-faire (...). L'archivistique a elle aussi un rôle à jouer. »

Cela doit dépendre de leur contexte professionnel, mais je pense par exemple aux AD 93 qui vont aller vers les associations féministes locales, réunissant des femmes issues de l'immigration, intersectionnelles, pour les

accompagner dans l'archivage. C'est essentiel. Quand on nous demande, à Angers, ce que nous avons sur les féministes « des quartiers », nous n'avons pas de fonds spécifique à indiquer. Les structures existantes

spécialisées ont besoin d'une meilleure visibilité et de moyens, surtout. La BMD, par exemple, fonctionne sans archiviste. Nous attendons de la Ville de Paris qu'elle donne enfin plus de moyens à cette bibliothèque, la plus ancienne, toujours en activité. Faire vivre les archives, c'est créer des liens avec la recherche pour que masters et doctorats puissent être réalisés sur des sources nouvelles. Expositions et journées d'études sont évidemment bienvenues. L'association Archives du féminisme a un savoir-faire, un réseau, un carnet d'adresses peut être partenaires de diverses initiatives.

L'archivistique a elle aussi un rôle à jouer. Nous le voyons, notamment, à travers les recherches de Bénédicte Grailles, qui nous aide à faire preuve de réflexivité sur notre pratique d'archiveuses. Le livre collectif *Les féministes et leurs archives* nous aide à faire le point, et laisse aussi une trace sur le travail accompli.

Propos recueillis par Lydie Porée



Un ouvrage collectif pour les archives féministes

L'ouvrage *Les féministes et leurs archives* paru en 2023 aux Presses universitaires de Rennes rassemble des contributions de chercheuses, militantes et responsables d'archives qui interrogent la constitution, la conservation et les usages des fonds féministes. Il explore les stratégies mises en œuvre pour sauvegarder les traces du militantisme et mettre en valeur cette mémoire dans des associations militantes, les centres d'archives de communautés ou les services publics d'archives.



Couverture *Les féministes et leurs archives* © PUR

La place des femmes dans la cause immigrée

Le projet de recherche sur « La cause immigrée : mobilisations, organisations et militant-es dans la France des années 68 à nos jours (CAUSIMMI) » vise à étudier la cause immigrée, des « années 68 » à 2005 et s'intéresse notamment aux femmes immigrées, invisibilisées.

Présentation du projet CAUSIMMI

La cause immigrée est constituée par l'ensemble des mouvements collectifs, des organisations et des militant-es qui ont visé l'obtention de l'égalité de droit et de traitement entre nationaux et immigré-es ou perçus comme tels... et cela dans différents domaines comme l'entrée et droit au séjour, le droit de vote, les droits d'association et droits syndicaux, travail, logement, santé, police et justice, administration et action publique, ou encore la culture.

CAUSIMMI prend en considération l'ensemble des organisations ayant pris part à ces mobilisations : organisations constituées par des travailleurs et des étudiants étrangers dès les années 1960 ; groupes de femmes immigrées depuis les années 1970 ; associations de jeunes immigrés créées dans les années 1980 ; associations de solidarité avec les immigrés ; associations de défense des droits de l'Homme ou antiracistes engagées dans la cause immigrée ; collectifs de militant-es apparus à partir du début des années 1990 et se définissant à la fois comme des héritiers de l'immigration et des habitant-es de quartiers populaires.

L'invisibilité des femmes dans des luttes peu connues

Si ce projet cherche à mettre en lumière l'histoire des mobilisations de la cause immigrée, souvent méconnue, les mobilisations des femmes immigrées sont particulièrement invisibilisées, comme le sont plus généralement les femmes immigrées¹.

Ce sont dans les années 1970 que les premiers groupes et collectifs de femmes immigrées, composés d'exilées politiques, étudiantes, intellectuelles ou militantes de gauche de diverses origines s'organisent. Un premier travail précurseur de l'historienne et militante Claudie Lesselier a entrepris de retracer dans une recherche collective commencée dans les années 2000, l'histoire de ces mouvements de femmes de l'immigration dans le cadre du projet « Traces, mémoires et histoire des mouvements de femmes de l'immigration » soutenu par l'Association des Tunisiens en France (<https://musea.univ-angers.fr/exhibits/show/immigrees-exilees-femmes/presentation>). Une autre exposition de documents d'archives originaux, portée par l'association Génériques, permet de retracer l'histoire des femmes issues de l'immigration qui, à travers leurs combats, ont contribué à promouvoir l'égalité de dignité de toutes et tous de 1970 jusqu'au milieu des années 1990 : [<https://artsandculture.google.com/story/3AXBA-198x0A8A?hl=fr>].



Camille Gourdeau
Socio-anthropologue
Post-doctorante CAUSIMMI



Couverture du mensuel de la Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés © Archives personnelles de Karim Taharount

1. MOROKVASIC Mirjana, 2008, « Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif », in FALQUET Jules, RABAUD Aude, FREEDMAN Jane, SCRINZI Francesca (coord.), « Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques », *Cahiers du CEDREF*, p.33-56.



Appel à collaboration

En recensant ces mobilisations et ces organisations, le projet CAUSIMMI cherche à constituer une base de données concernant les militant-es de la cause immigrée et vise à produire quatre-cents notices biographiques reprenant le modèle du Maitron, le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social : <https://maitron.fr/spip.php?article252819>.

Ce projet collectif s'appuie sur les sources laissées par des générations de chercheur-euses et militant-es de la cause immigrée. Toutefois, ces sources sont souvent dispersées et peu identifiées. C'est pourquoi, l'une des manières de contribuer au projet est nous aider à repérer des sources.

Si vous souhaitez participer d'une manière ou d'une autre, n'hésitez pas à contacter l'équipe CAUSIMMI : contact.causimmi@gmail.com.

Mettre en lumière les parcours de travailleuses

Si les femmes ont toujours travaillé, la reconnaissance de leur travail a pris du temps. Pour faire émerger leurs parcours au milieu de 50 kml d'archives, les Archives nationale du monde du travail (ANMT) et leurs usager·ères ont multiplié les stratégies.

En 2019, lors de recherches en salle de lecture, l'artiste plasticienne Joséphine Kaepelin s'interroge : combien de femmes ont confié leurs archives aux ANMT ? À peine une poignée. Elle oriente donc ses recherches sur les traces des travailleuses. En 2022, l'institution exposera le résultat sous la forme de treize blouses de travail créées par l'artiste. Ce n'est pas la première fois qu'un projet de valorisation s'intéresse à la place des femmes dans le monde du travail. Expositions¹ et publications : les projets foisonnent. Tous les ans, le dossier du mois de mars est dédié aux travailleuses. Cheminotes, agricultrices, employées du textile et

Des dizaines de visages, parfois souriants, coiffés de chapeaux ou « en cheveux » ont ainsi émergé, redonnant des traits à ces travailleuses, restées si longtemps dans l'ombre de la mine.

Depuis 2021, la donnée du genre est systématiquement intégrée dans les processus d'indexation des ANMT. Ainsi une opération portant sur 68 927 feuillets matricules de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (PLM) a mis en évidence la présence de 23 297 femmes (en majorité des gardes-barrières). Pour compléter l'indexation des

111 800 dossiers de personnel des mines, les ANMT ont expérimenté un traitement automatisé des données, en utilisant le langage de programmation Python et son module natif CSV. Le SIA Ligéo Gestion se prête bien à cet exercice car il permet d'exporter et réimporter des fichiers CSV configurables, dans lesquels chaque ligne correspond à un composant <c> de l'instrument de recherche en XML EAD. Le script² utilise une boucle qui itère sur un fichier CSV comprenant des informations de cote <unitid> et de nom / prénom <unittitle>. Une fonction conditionnelle compare chaque ligne avec des listes de prénoms masculins et féminins afin de produire un nouveau fichier CSV avec le genre en regard de l'identité de la personne. Le temps

cumulé consacré à la rédaction du code et au contrôle des résultats est évalué à une semaine, ce qui est très rapide au vu du nombre de dossiers indexés.

Et ensuite ? Avec en préparation un dossier du mois sur les immigrantes, une exposition virtuelle sur les secrétaires ou encore trois dossiers pédagogiques sur le travail féminin, les travailleuses n'en finissent plus de faire parler d'elles !



Employées de la Compagnie des mines de Lens (fin XIX^e – début XX^e)
© ANMT 2006 1

munitionnettes se sont ainsi vues mises à l'honneur. Autre chantier : l'indexation. Les dossiers de personnel des mines de charbon ont été indexés sans prendre en compte le genre. Partant de ce manque, un partenariat émerge en 2022 avec l'université de Lille et plus spécifiquement les Licence 3 du département d'Histoire et leur enseignant. Chaque année, les étudiant·es de L3 Histoire découvrent la recherche en archives via un chantier de dépouillement. 26 117 fiches individuelles de mineurs de la Compagnie de Lens ont ainsi été étudiées, à la recherche de prénoms féminins. Qu'ont découvert nos chercheur·euses en herbe ? 258 femmes. Majoritairement des trieuses et lampistes, quelques enseignantes, employées de bureau ou surveillantes et une poignée de femmes d'entretien. Les « mineuses » de Lens étaient majoritairement françaises, d'origine locale (cent d'entre elles viennent du Pas-de-Calais). Les étrangères (39 %) viennent avant tout d'Europe centrale (principalement de Pologne). Les célibataires (dont deux divorcées) représentent 60 % du total, renvoyant à une population plutôt jeune.



Christophe Auvray

Responsable de la mission de la gestion informatisée des archives ANMT



Matthieu de Oliveira

Maître de conférences en Histoire contemporaine Université de Lille



Marine Huguet

Responsable du département des publics ANMT

1. L'exposition itinérante *Fibre féminine* est empruntable gratuitement. L'exposition virtuelle *Les femmes dans le monde du travail* est à découvrir en ligne.

2. Disponible sur Github via l'URL [https://github.com/ANMTFrance/determiner_genre] et adaptable à d'autres contextes !



Conclusion

Les femmes demeurent moins visibles que les hommes dans les collectes d'archives et les instruments de recherche. Pour compenser cette invisibilité, les services mènent des collectes orales, travaillent à améliorer la description et l'indexation des fonds, enrichissent les notices Wikipédia ou mènent des actions de valorisation. Ce dossier montre la pluralité des initiatives publiques comme privées qui sont souvent l'occasion de collaborations entre associations militantes et services d'archives, bénéfiques à la pratique archivistique.

Coordination : Marie-Alice Le Corvec,
Magalie Moysan et Lydie Porée